

« Initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits »

Conakry (Guinée) du 8 mars au 11 mars 2005

Tome 1

Compte rendu de l'atelier de lancement de l'initiative et

Perspectives de travail

SAH/D(2005)554 Octobre 2005

Le Seine Saint-Germain 4, Boulevard des Iles 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX Tél.: +33 (0) 1 45 24 89 87 Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31 http://www.oecd.org/sah

Adresse postale : 2 rue André-Pascal 75775 PARIS CEDEX 16

Table des matières

Сн	API	TRE I	. COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE LANCEMENT DE L'INITIATIVE ET ACTIONS PRIORITAIR	RES
RET	ENU	UES P	OUR 2006	5
1. Justification, problématique et objectifs				
2. Cérémonie d'ouverture				
3. Présentation de l'initiative de valorisation des capacités endogènes		SENTATION DE L'INITIATIVE DE VALORISATION DES CAPACITÉS ENDOGÈNES	8	
		3.1	L'Initiative de valorisation dans le Programme Gouvernance	8
		3.2	Signification et fonction de l'initiative	8
		3.3	Les phases de l'Initiative	9
	4.	LA 7	THÉMATIQUE DES SESSIONS	11
5. Communications et discussion			12	
	6.	REC	OMMANDATIONS	21
		6.1	Phases I et II de l'Initiative consacrées à l'état des lieux et aux études et analyses	21
		<i>6</i> .2	Phase III de l'Initiative consacrée à la valorisation	21
	7.	CLÔ	TURE	22
PEF	SPE	ECTIV	VES DE TRAVAIL : ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES POUR 2006	23
	1.	Амі	ÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES CAPACITÉS ENDOGÈNES, APPUI À LEUR TRANSMISSION	I ET
			RENFORCEMENT DE LEUR UTILISATION	
	2.	IMP.	LICATION DES JEUNES DE LA RÉGION	23
			LICATION DES FEMMES DE LA RÉGION ET VALORISATION DE LEUR RÔLE ET PLACE DANS	
			TUALISATION ET LA CONCRÉTISATION DES CAPACITÉS ENDOGÈNES DE PRÉVENTION DES	
		CON	IFLITS ET DE GOUVERNANCE	23
	4.	DÉV	ELOPPEMENT D'UN DIALOGUE DES MODES DE GOUVERNANCE ET DE DÉBATS INFORMÉS	24
Сн	API'	TRE I	I. Annexes	25
	O	RDRE	DU JOUR	25
	ΙN	TROL	puction aux travaux de M. Normand Lauzon, Directeur du Secrétariat du CSAO.	31
	ΙN	TERV	ENTION DE MME SUNHILT SCHUMACHER, DIRECTRICE ADJOINTE DU SCSAO	36
	A_{l}	LLOCI	ITION DE CLÔTURE DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE, EL HADJI THIERNO HABIB DIALLO,	
		MIN	IISTRE DE LA COOPÉRATION	39
	M	OTIO	N DE REMERCIEMENT	42
	Li	STE F.	INALE DES PARTICIPANTS	43

Tome 2 : Documents de travail de l'Atelier de Conakry

Session 1 « Un mode de prévention et de régulation en Afrique de l'Ouest : La parenté à plaisanterie »

- 1. La parenté à plaisanterie : origine historique, fonction préventive et régulatrice dans l'espace ouest-africain. M. Djibril Tamsir Niane, Historien et écrivain République de Guinée.
- 2. La parenté à plaisanterie dans l'espace sénégambien. M. Babakar Sedikh Diouf, Traditionniste, Union des écrivains en langues nationales Sénégal

Session 2 «Culture, stratégies et mécanismes endogènes de médiation »

- 1. Diplomatie africaine et culture de la médiation en Afrique. M. Seydina Oumar Sy, diplomate, ancien ministre des Affaires étrangères Sénégal
- Expériences et mécanismes de prévention et de médiation des conflits en Guinée forestière.
 M. Tolo Beavogui, diplomate, historien République de Guinée
- 3. Mécanismes et stratégies socioculturels traditionnels dans la résolution des conflits : l'expérience de l'association Aguène e Diambogne dans le conflit casamançais. M. Saliou Sambou, administrateur civil, gouverneur de Dakar Sénégal.

Session 3 « Formes et modes endogènes de gouvernance en Afrique de l'Ouest »

- 1. Politologie africaine : quelques pistes de réflexion. Prof. Pathé Diagne, historien, linguiste Sénégal.
- 2. Formes endogènes de gouvernance et de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest. M. Aguessy Honorat, Anthropologue - Bénin
- 3. Gouvernance et prévention des conflits en Afrique. M. Gani Yoroms, Politiste, National War College. Abuja Nigeria.
- 4. Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits. M. Bakary Fofana, Directeur, CECIDE. Conakry Guinée.
- 5. Capacités africaines endogènes en matière de gouvernance des conflits. Prof. Basile Guissou, ancien ministre, directeur du CNRST Burkina Faso.
- 6. Les indications de l'histoire et de la culture des sociétés d'Afrique de l'Ouest sur le rôle des femmes dans la prévention et la gouvernance. Mme Djibrilla Maiga, Réseau des femmes Mali.
- 7. Le pouvoir traditionnel et la gouvernance locale : le cas du Ghana. MM. Emmanuel Kwesi Aning & Prosper Nii Nortey Addo.
- 8. Le pouvoir traditionnel et la gouvernance locale : l'expérience nigériane. M. Momoh Lawani Yésufu.

Tel. + 33 1 45 24 90 47 - Fax. +33 1 45 24 90 31 E-mail: <u>sahel.contact@oecd.org</u> — Site Web: www.oecd.org/sah

Chapitre I. Compte rendu de l'atelier de lancement de l'initiative et actions prioritaires retenues pour 2006

Du 9 au 11 mars 2005, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE a organisé à Conakry, en République de Guinée, un atelier de lancement de « L'INITIATIVE DE VALORISATION DES CAPACITES AFRICAINES ENDOGENES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PREVENTION DES CONFLITS ».

Cette rencontre a réuni une soixantaine de participants chercheurs, membres de la société civile, traditionnistes, diplomates, hommes d'Etat, provenant de treize pays d'Afrique de l'Ouest et de la France où se trouve le siège de l'OCDE.

1. Justification, problématique et objectifs

L'Afrique de l'Ouest est une région marquée par l'existence de grandes richesses matérielles et culturelles mais leur valorisation reste hypothéquée en raison notamment du développement des conflits armés récurrents et des crises de gouvernance qui paralysent le fonctionnement des Etats et menacent la stabilité de la région.

Les pays et sociétés d'Afrique de l'Ouest sont caractérisés entre autres par une trans-nationalité de certaines valeurs culturelles, institutions ou approches politiques traditionnelles. La gestion des contradictions sociales et politiques liées aux différences repose dans beaucoup de sociétés sur un code, des mécanismes et des stratégies destinées à contenir la réalité des conflits dans les limites de l'équilibre du cadre collectif social et/ou institutionnel. Certains acteurs sociaux sont exclusivement dépositaires du *pouvoir de prévision*, d'autres de celui de *prévention*. Ces deux fonctions peuvent dans certains cas être fusionnées.

A certains acteurs sociaux est dévolu (exclusivement ou plus qu'à d'autres) le pouvoir de médiation et/ou d'interposition. Dans quelle mesure et comment cela peut-il contribuer à la prévention et la résolution des conflits actuels ?

Il convient de mettre en évidence la réalité de ces phénomènes pour les sociétés de l'Afrique de l'Ouest. Mais il faut aussi rendre compte de la diversité de leurs approches préventives et médiatrices.

Il y a, par exemple, des mécanismes et stratégies culturels de simulation convenue de contradictions entre des individus ou des groupes différents pour déjouer la violence potentielle qui peut affecter leurs rapports internes ou de voisinage.

Ce qui est appelé *parenté à plaisanterie*, relève de ces phénomènes de régulation socioculturelle. Ses origines font l'objet de diverses hypothèses. L'une d'elle est documentée au plan historiographique en Afrique de l'Ouest. Les travaux de la présente initiative ont cherché à en rendre compte mais d'une manière qui éclaire sa fonction dans la gouvernance et la prévention des conflits.

Il y a aussi dans certaines sociétés, un rôle ou un pouvoir d'interposition ou de médiation dévolu aux femmes, à une catégorie déterminée d'entre elles et/ou d'autres composantes sociales.

Sans restreindre à ces seuls aspects la question de la construction et la consolidation de la paix et la démocratie dans la région, il convient de les mettre en évidence et en valeur, puisqu'ils sont toujours d'actualité et d'une grande utilité sociale.

La présente Initiative concrétisant cette démarche, est une mise en œuvre des orientations du Plan de travail 2005/2007 du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a intégré deux des questions-clefs ci-dessous :

- (i) Quelles sont les capacités africaines endogènes en matière de prévention des conflits, de régulation sociopolitique et de gouvernance ?
- (ii) Comment peuvent-elles être mises en évidence dans l'héritage culturel et politique des peuples de la région? Comment peuvent-elles être mises à contribution pour relever les défis et maîtriser les risques?
- (iii) Comment cela peut-il contribuer à l'adaptation des stratégies et principes de gouvernance aux contextes socioculturels et politiques ouest-africains ?
- (iv) Quels ajustements pourraient ainsi permettre aux modes actuels de gouvernance de venir en appui aux dynamiques de transformation positive aux niveaux local, national et régional ?

Le SCSAO part du principe que les hommes d'Etat, gouvernants, leaders de partis politiques et autres acteurs en Afrique de l'Ouest connaissent la plupart des préceptes de bonne gouvernance politique et économique tel qu'énoncé universellement. Cependant l'efficience de ces principes passant par leur appropriation et leur application pose souvent problème. Il existe une multitude de facteurs explicatifs d'une telle situation; parmi ceux-ci, la question de leur adaptation au contexte socioculturel africain constitue l'une des raisons les plus importantes.

La référence aux cultures et sociétés africaines n'est pas toujours garante de bonnes pratiques de gouvernance. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'interroger leur histoire, leur héritage et leurs usages actuels.

Les participants ont été invités à repérer les principes, règles et pratiques vivaces dans la prévention des conflits et utilisables dans l'optique d'une gouvernance équilibrée.

Pour inscrire les réflexions de l'atelier dans le champ de ces préoccupations, les questions suivantes ont été posées :

- Quelles sont les ressources stratégiques portées par l'héritage culturel des sociétés de la région en matière de résolution des conflits et de régulation sociopolitique ?
- Quelles sont les stratégies nécessaires pour valoriser ces capacités endogènes de la région ?

Quatre objectifs principaux ont été proposés aux participants de l'atelier :

- 1) Identifier les capacités endogènes en matière de gouvernance ;
- 2) Mettre en évidence les mécanismes et stratégies endogènes de prévention des conflits ;
- 3) Indiquer les types d'actions susceptibles de les valoriser;
- 4) Proposer des stratégies pour les matérialiser.

2. Cérémonie d'ouverture

L'atelier a été ouvert le 9 Mars 2005 à Conakry à l'hôtel Mariador Palace. La cérémonie a été présidée par les autorités gouvernementales guinéennes représentées par M. Kiridi BANGOURA, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et M. El Hadji Thierno Habib DIALLO, Ministre de la Coopération.

Ont aussi assisté à la cérémonie des représentants des pays du G8 et de l'Union Européenne présents à Conakry et les Ambassadeurs des pays membres de la CEDEAO.

Les participants aux travaux étaient issus de treize pays de la région (Burkina Faso, Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Sénégal), de trois institutions internationales, de six instituts de recherche et de la société civile.

Les allocutions des deux ministres représentant le gouvernement de la République de Guinée ont mis l'accent sur les points suivants :

- L'importance d'une prévention des conflits reposant sur la capacité endogène des sociétés africaines ;
- La nécessité d'accorder, dans le traitement analytique des conflits, une grande attention non seulement à leur impact mais aussi à leur signification ;
- La nécessité de ne pas isoler le local et l'endogène de l'universel;
- L'actualité de la construction des nations dans la région et les défis que cela comporte, notamment l'importance de promouvoir l'Etat de droit ;
- Le besoin de réussir le développement économique en cumulant les potentialités intérieures avec une ouverture à l'extérieur et un appui sur la coopération internationale.

Le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, M. Normand Lauzon a ensuite remercié les autorités guinéennes pour leur accueil et leur participation à l'atelier avant de présenter le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO). Il a mis l'accent sur son engagement dans le plaidoyer au profit du développement équilibré de la région, sa fonction d'interface entre les partenaires du Nord regroupés au sein de l'OCDE et les Etats et acteurs d'Afrique de l'Ouest. Il a également abordé les grands défis de la région parmi lesquels la question de savoir où et comment vont vivre les 430 millions d'habitants que va compter la région dans quinze ans.

Pour contribuer à l'éclairage analytique de cette perspective, à l'appui des acteurs et à la prise en main par la région de ses propres problèmes, le Club du Sahel devenu en 2001 le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, s'est organisé en quatre unités, dont celle chargée de « Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et sécurité » qui est à la base de l'élaboration et la mise en œuvre de l'Initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance.

3. Présentation de l'initiative de valorisation des capacités endogènes

Les travaux ont commencé par la présentation de l'Initiative de valorisation des capacités endogènes en matière de prévention des conflits et de gouvernance. M. Massaër DIALLO Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et sécurité a présenté la place de cette Initiative dans le programme global du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il a ensuite rendu compte de ses orientations et défini les différentes étapes prévues dans sa mise en œuvre.

3.1 L'Initiative de valorisation dans le Programme Gouvernance

Pour la période 2005-2007, le Programme Gouvernance et Prévention des conflits couvrent quatre domaines :

- 1) Le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO dont la ratification et la mise en œuvre constituent un objectif important ;
- 2) L'initiative de valorisation des capacités endogènes de gouvernance et de prévention des conflits ;
- 3) Les actions d'organisation en réseau, de dialogue et de plaidoyer pour la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest;
- 4) L'organisation conjointe d'un Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

3.2 Signification et fonction de l'initiative

La présentation de M. Massaër Diallo a mis en exergue une triple nécessité :

1°- Une contextualisation de la gouvernance

Il a insisté sur la nécessité de confronter le concept et les préceptes de gouvernance aux cadres socioculturels, politiques et historiques de l'Afrique de l'Ouest marqués sur une longue période par des valeurs, des pratiques, des institutions et des traditions différentes.

La prise en compte du contexte ouest-africain ne sert pas d'alibi à des pratiques de « mal gouvernance » au nom de la différence de culture ou de civilisation. Elle vise la nécessaire identification des contraintes et incidences du milieu sur les formes et modes de gouvernance et de prévention des conflits.

2°- L'implication des acteurs africains et en l'occurrence ceux de la région

Les questions de gouvernance ne doivent pas être perçues comme de simples pré-requis exogènes s'attachant aux conditionnalités des financements extérieurs mais aussi comme une exigence intrinsèque aux sociétés, pays et institutions de la région. Ceux-ci ont besoin de stabilité, d'équilibre et de performance pour réaliser la démocratie, pérenniser la paix, sortir de la pauvreté et atteindre le bien-être social. La mise en évidence des enjeux de la gouvernance doit faciliter l'implication des divers types d'acteurs dans la (re-)découverte et la valorisation des bonnes pratiques et acquis endogènes.

3°- L'opérationnalisation de la problématique de gouvernance par :

- a) une mise en dialogue de l'endogène et de l'exogène et une valorisation des capacités internes en appui à la promotion d'une dynamique durable de bonne gouvernance ;
- b) une articulation synergique des quatre niveaux de gouvernance que sont :
 - La gouvernance globale prise en charge par l'ONU et les organisations multilatérales (Banque Mondiale, FMI, OMC) impulsant des stratégies de réduction de la pauvreté et de lutte contre l'insécurité et le sous-développement,
 - La gouvernance régionale (CEDEAO, Union Africaine),
 - La gouvernance nationale se situant à l'échelle des Etats,
 - La gouvernance locale impliquant les élus locaux et les institutions locales, la société civile et les citoyens.

Cette articulation est nécessaire pour donner à l'Afrique et sa région occidentale toutes les chances et opportunités de mobiliser de manière optimale toutes ses capacités de gouvernance au service de son développement dans la paix et la démocratie. Cela requiert, dans un contexte de mondialisation que soient mises en évidence renforcées et valorisées les capacités endogènes de gouvernance. Celles-ci relèvent de l'héritage politico-institutionnel légué par l'histoire et la culture. Elles ne se réduisent pas au seul héritage traditionnel et incorporent aussi l'expérience politique, sociale et culturelle des cinquante dernières années avec les leçons que les acteurs peuvent en tirer.

3.3 Les phases de l'Initiative

L'initiative prévoit des actions réparties en trois phases :

3.3.1 Etat des lieux

Il s'agit de mettre en évidence les principes, règles, mécanismes et stratégies endogènes permettant la prévention des conflits et des pratiques durables et efficientes de bonne gouvernance. L'atelier de lancement de l'initiative à Conakry constitue une étape importante.

L'état des lieux vise entre autres à rendre compte du niveau actuel de connaissance des formes et modes endogènes de gouvernance et de prévention des conflits. Cela doit déboucher sur des recommandations concernant les types et natures de travaux éventuellement nécessaires pour renforcer ou élargir ces connaissances. L'état des lieux doit aider à mieux cerner le degré de vivacité et de fonctionnalité des capacités identifiées, dans les contextes sociopolitiques actuels de l'Afrique de l'Ouest. Une rencontre d'experts peut au besoin contribuer à la finalisation de cette première phase.

3.3.2 Etudes et analyses, débat informé :

- Les études peuvent être envisagées sur des aspects caractéristiques de la gouvernance et la prévention des conflits partagés par des sociétés différentes de la région. Elles doivent aider à capitaliser l'expérience et les savoirs des acteurs dans la diversité de leurs statuts et fonctions.
- *Des ateliers* de consultation ou de restitution pourraient aussi, en cas de besoin, assurer ou contribuer à la réalisation d'un tel objectif en mobilisant une diversité complémentaire de compétences.

Le système de la *parenté à plaisanterie* ne sera éventuellement abordé à ces occasions que sous l'angle de la gouvernance endogène.

- Des débats informés qui auront un quadruple objectif :
 - Soumettre à la réflexion et au jugement des acteurs de la région le résultat des travaux portant sur les capacités endogènes de gouvernance;
 - Les impliquer dans les actions de valorisation ;
 - Développer un dialogue entre les modes de gouvernance endogènes et exogènes;
 Contribuer au niveau des pays de l'OCDE à une meilleure connaissance et prise en compte des potentiels et des capacités africaines dans ce domaine.

Parmi les questions pouvant faire l'objet de débats informés, on peut retenir :

- a) L'actualité et le niveau d'efficience de certains mécanismes et stratégies traditionnels africains de prévention des conflits ;
- b) La mise à contribution des capacités endogènes de médiation dans la recherche de solutions aux crises qui affectent actuellement l'Afrique de l'Ouest;
- c) Les pouvoirs traditionnels africains et la gouvernance politique nationale et locale. Dans la perspective d'édification d'un système adapté de gouvernance démocratique, l'objectif sera d'identifier les obstacles et les atouts portés par les structures et mécanismes survivants de pouvoir traditionnel en Afrique de l'Ouest;
- d) La démocratie citoyenne à l'épreuve de la diversité culturelle ;
- e) Les leviers endogènes de motivation et de mobilisation des diverses composantes des populations dans la lutte contre la pauvreté;
- f) Le principe démocratique de la majorité et les traditions de consensus : impact des données socioculturelles sur l'implantation de la démocratie en Afrique de l'Ouest ;
- g) Bien public, intérêt national et solidarités communautaires : la gouvernance à l'épreuve des données socioculturelles.

3.3.3 Stratégie de valorisation

Il convient de déterminer les formes et stratégies de valorisation de l'héritage africain en matière de prévention et de gouvernance susceptibles de trouver un écho et d'impliquer les acteurs de la région dans la diversité de leurs positions et de leurs rôles.

Les traditions sociales et culturelles africaines sont marquées, dans beaucoup de systèmes politiques endogènes de la région, par l'importance des approches participatives et consensuelles dans le traitement des questions d'intérêt collectif. Ces acquis devront être particulièrement mis en exergue dans un contexte de consolidation de la démocratie de besoin d'inclusion en matière de gouvernance et d'implication de la jeunesse dans une citoyenneté active.

Une fois que les travaux auront mis à disposition suffisamment de données issues de l'expérience historique, divers types d'action pourront contribuer à la capitalisation des acquis endogènes, notamment par :

- Des activités de plaidoyer et de sensibilisation s'appuyant sur la société civile et visant particulièrement la jeunesse et les femmes ;
- La diffusion sur divers supports d'une information scientifique et culturelle portant sur les capacités et expériences réussies de prévention et de gouvernance endogènes ;
- Une collaboration avec la CEDEAO, la société civile de la région, les structures de recherche et les médias pour la dissémination des résultats et leur diffusion la plus large par les acteurs y compris étatiques et communautaires ;
- Des rencontres de restitution, d'échanges et de capitalisation impliquant les acteurs dans leur diversité à l'échelle régionale, sous-régionale, nationale et locale.

L'atelier de Conakry constitue la première action dans la mise en œuvre de cette Initiative. Il abordera une thématique constituant une étape dans l'état des lieux.

4. La thématique des sessions

L'atelier était divisé en **quatre sessions** qui ont successivement traité en séance plénière des thèmes dont chacun a fait l'objet de plusieurs communications discutées après leur présentation.

<u>Première session</u>: Un mode de prévention et de régulation en Afrique de l'ouest: la parenté à plaisanterie;

<u>Deuxième session</u>: Culture, stratégies et mécanismes endogènes de médiation;

Troisième session: Formes et modes endogènes de gouvernance en Afrique de l'ouest;

<u>Quatrième session</u>: Discussion des synthèses et élaboration d'une stratégie pour la valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance.

Ces thèmes ont servi de cadre pour développer des communications centrées sur les questions suivantes :

- 1) Les origines et la fonction de la parenté à plaisanterie ;
- 2) La spécificité de la diplomatie africaine ;
- 3) La valorisation de la culture africaine de médiation y compris au niveau de la diplomatie;
- 4) Le rôle des femmes dans la prévention et la gouvernance à travers l'histoire ;
- 5) La gestion du pouvoir politique : quelques indications de l'histoire ;
- 6) Les mécanismes traditionnels de gouvernance et de prévention en Afrique de l'Ouest;
- 7) Les types endogènes de gouvernance en Afrique de l'Ouest;
- 8) Le pouvoir traditionnel et la gouvernance locale à travers les exemples du Nigéria et du Ghana.

5. Communications et discussion

Des communications introductives distribuées préalablement ont servi de base pour introduire les différents thèmes dont le traitement a structuré la rencontre.

Première session:

✓« Mode de prévention et de régulation en Afrique de l'Ouest : la parenté à plaisanterie ».

M. Saliou SAMBOU, Administrateur civil et Gouverneur de région dans son pays, a rendu compte de l'expérience de l'association « Aguène diambogne » qui s'est appuyée au Sénégal sur les valeurs et préceptes du cousinage à plaisanterie pour développer une médiation socioculturelle et contribuer à la recherche d'une solution pacifique à la crise casamançaise.

Les autres communications ont respectivement traité des questions suivantes :

- « La parenté à plaisanterie : origine historique, fonction préventive et régulatrice dans l'espace ouest-africain », par M. Djibril Tamsir NIANE, historien et écrivain.
- « La parenté à plaisanterie dans l'espace sénégambien », par M. Babacar Sedikh DIOUF, spécialiste des traditions sérère.

La plupart des conflits en Afrique trouvent leurs racines dans la « mal gouvernance », l'injustice sociale, des frustrations culturelles et des rivalités ou convoitises liées au pouvoir politique. L'analyse des conflits doit accorder une importance à la connaissance et l'encouragement des stratégies de paix inspirées par les valeurs africaines. Elles peuvent contribuer, comme cela a été le cas dans le passé à des échelles différentes, à la résolution des crises qui affectent la démocratie, la paix et le développement dans la région.

Dans la région du fleuve Mano, les femmes ont contribué de manière déterminante à la résolution des conflits en s'appuyant sur le rôle central qui leur était dévolue dans la société africaine.

C'est aussi cette tradition que tente de perpétuer l'association « Aguène et Diambogne » au Sénégal à travers une manifestation annuelle de revitalisation des valeurs de fraternité interethnique appelée « festival des origines ».

Il est ressorti des communications de MM. NIANE et DIOUF que la *parenté à plaisanterie* peut fonctionner comme un des modes de prévention et de gestion des crises dans les sociétés de la sous-région. Ses origines sont très difficiles à déterminer. Certains les situent dans l'Egypte antique, d'autres à l'époque de l'empire du Ghana.

Selon M. NIANE, il y a eu un caractère institutionnel du phénomène à partir de 1236, au niveau de l'empire du Mali, après la victoire de Soundjata Keita (devenu souverain) sur Soumaoro Kanté.

La parenté à plaisanterie est nommée dans toutes les langues africaines de la région. C'est ainsi, par exemple, qu'on dit « Kal » en wolof ; « Dendiraagal » en pular ; « Sanankuya » en bambara. C'est une réalité ayant une dimension pratiquement régionale en Afrique de l'Ouest à travers la diversité de ses appellations. Elle véhicule des valeurs-repères telles que la reconnaissance de l'autre, l'appartenance à la communauté, l'éthique du partage et le respect de la dignité d'autrui.

Dans la langue sérère, le terme qui désigne le *cousinage à plaisanterie* signifie aussi la gouvernance et l'Etat lui-même. Cela fait bien ressortir la dimension et la portée sociopolitique du phénomène qui va bien au-delà de simples plaisanteries traditionnelles.

L'humour y sert à entretenir une convivialité dans des relations sociales exposées à des risques de tension. M. Babacar Sedikh Diouf adopte la définition de la « parenté plaisante » donnée par M. Raphaël Ndiaye comme « un ensemble de liens conviviaux, privilégiés établis par l'Ancêtre et qui fonctionne sur la base de l'humour et la dérision courtoise ».

Ce type de rapport fonctionne entre les membres d'une même famille, entre clans, entre ethnies et peuples. Cette stratégie de rapprochement se traduit par un système d'équivalence entre des patronymes africains nominalement différents qui sont équivalents et synonymes. Un tel mécanisme permet par le jeu des équivalences de percevoir et accueillir un étranger comme un alter ego et éviter ainsi l'hostilité potentielle contenue dans la différence.

« La parenté à plaisanterie est aussi un facteur d'intégration et d'harmonisation sociale dont le fondement est économique. Il régit la succession dans certaines sociétés au mieux des intérêts de la famille, réduit la violence, maîtrise l'agressivité ». Il a pour fonction essentielle la cohésion du groupe.

La *parenté à plaisanterie* est « sans conteste aujourd'hui à la base d'une citoyenneté ouest-africaine qui permet, à travers le jeu des équivalences patronymiques de traverser les frontières » « en ayant plusieurs passeports » c'est-à-dire sans être exposé à une exclusion du fait de sa différence.

✓ Idées clés ayant structuré la discussion de la première session:

D'une discussion très riche s'appuyant sur le vécu aussi bien que l'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie comparée, la sociologie et la littérature orale africaine, il est ressorti les questions et idées clefs suivantes :

- Est-il nécessaire de trouver un mot commun dans les langues africaines pour définir la parenté à plaisanterie qui est la preuve de la reconnaissance de la diversité culturelle mais aussi d'une communauté de valeurs ?
- Il est nécessaire de s'entendre sur l'interprétation du concept de parenté à plaisanterie, l'inscrire dans l'actualité des liens socioculturels tout en évitant sa domestication qui pourrait contribuer à le détourner de ses fonctions.
- La parenté à plaisanterie est un mode de cohabitation, résultat d'un pacte sacré entre ethnies; sa dynamique doit se concevoir à l'échelle de l'Afrique malgré ses spécificités.
- Est-il possible de créer sur la même base, dans une optique de coexistence conviviale, de nouvelles alliances ou pactes entre ethnies ou autres groupes communautaires pour élargir et généraliser le champ des relations pacifiques ?
- Ce concept s'est développé au fil des migrations et des mouvements de population à l'intérieur des pays et entre pays, néanmoins il convient de s'interroger sur les raisons pour lesquelles cet aspect de la vie en commun qui est une valeur traditionnelle africaine s'est effiloché dans le temps.
- Pourquoi les modes de régulation ou de médiation africaine paraissent non opératoires face aux conflits actuels?
- La parenté à plaisanterie est une dynamique sociale mais aussi un instrument de développement économique. Certaines hypothèses attribuent ses origines à l'émergence d'un système de prévention des frustrations dans la production et la gestion équilibrée des biens dans la société traditionnelle.

Deuxième session:

✓ « Culture, stratégies et mécanismes endogènes de médiation »

Les questions abordées étaient les suivantes :

- « Diplomatie et culture de médiation : dans quelle mesure la diplomatie africaine a-t-elle intégré la culture endogène de médiation ? Comment peut-elle valoriser cet héritage ? » par M Seydina Oumar SY, diplomate.
- « Expériences et mécanismes de prévention des conflits et de médiation en Guinée forestière », par M Tolo BEAVOGUI, enseignant et ancien diplomate.
- « Les indications de l'histoire et de la culture des sociétés d'Afrique de l'Ouest sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la gouvernance », par Mme Djibrilla MAÏGA.

Selon M. Seydina Oumar SY, la philosophie à la base de la société africaine se concentre beaucoup sur la nécessité de « se comprendre, parler le même langage et manifester cette entente par des alliances, des jeux, des parentés à plaisanterie, le respect de l'autre et la coexistence pacifique ».

La plupart des sociétés africaines sont basées sur les ethnies dont la cohésion est parfois maintenue par des alliances qui permettent de réduire les risques de conflits. Différents mécanismes traditionnels dont « la palabre » et le dialogue sont ainsi mis en oeuvre tant au niveau communautaire qu'étatique.

La méthode africaine de gestion des crises implique toutes les composantes de la société. C'est ainsi que les femmes et les sociétés secrètes jouent un rôle important dans les processus de résolution de crise. Quant à la médiation, elle n'intervient que lorsque les mécanismes traditionnels ont échoué; elle fait alors intervenir une tierce partie dont les qualités de sagesse, de neutralité et de pondération sont indéniables. Quelques exemples de médiation réussie dans un passé post-colonial ont été donnés: celle du Président Ahmed Sékou Touré entre le Général Gnassingbé Eyadema et le Colonel Mathieu Kérékou, intégrant la connaissance des us et coutumes de leurs sociétés; il y a eu aussi la médiation du Togo, du Niger, du Sénégal et de la Guinée lors du conflit territorial entre le Mali et la Haute Volta (actuel Burkina Faso).

Pour M. SY, la diplomatie africaine peut encore plus tirer partie des approches et ressources stratégiques portées par la culture de médiation des sociétés d'Afrique de l'Ouest.

Pour M. Tolo BEAVOGUI, la Guinée forestière illustre parfaitement cette pluralité ethnique, la diversité culturelle et la communauté linguistique qui caractérisent souvent les Etats africains. Ses terroirs sont un mélange inextricable de clans et de fusion entre langues. La Guinée forestière, frontalière de pays affectés par des conflits déstabilisateurs est limitée à l'est par la Sierra Leone, au sud par le Libéria et au nord par la Côte d'Ivoire.

Le conflit libérien a entraîné sa déstabilisation, détruit l'environnement et causé le déplacement des populations avec une forte concentration de réfugiés dans la zone. Les ingérences étrangères, les rivalités entre les dirigeants voisins, les exactions des milices rivales ont mis la convivialité entre communautés à rude épreuve.

Différents mécanismes traditionnels d'éducation comme le « sande » pour les filles ou le « poro » pour les hommes ont traditionnellement beaucoup contribué à résoudre les conflits qui pouvaient surgir entre communautés. Des pactes ont été aussi signés entre les sages afin de raffermir cette solidarité.

Madame Djibrilla MAÏGA puise dans l'histoire de la sous-région les exemples nécessaires pour illustrer l'existence d'une longue tradition d'implication des femmes dans la prévention et la résolution des conflits. Ainsi de Sogolon Konde, la mère de Soundiata Keita empereur du Mali à Aline Sitoé Diatta, plus récemment en Casamance au Sénégal, les femmes ont joué un rôle prépondérant dans la famille et la société. Elles sont gardiennes des traditions et détentrices des pouvoirs mystiques. Ces fonctions multiples font d'elles le ciment de la société et des actrices essentielles dans la recherche de solutions aux crises qui secouent la région. Elles ont parfois pris l'initiative comme en Casamance et dans la région du fleuve Mano et contribué ainsi à l'édification de la paix en Afrique de l'Ouest

La diplomatie africaine a utilisé des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits. Toutefois ceux-ci montrent leurs limites dans les conflits intra-étatiques qui minent le continent et ont souvent pour cause la « mal gouvernance », la crise de l'Etat- nation et l'absence de ce que Senghor appelle « la commune volonté de vie commune ». Ce fut le cas en Côte d'Ivoire, au Soudan et en République Démocratique du Congo.

La complexité des conflits africains actuels rend nécessaire l'implication de la communauté internationale dans leur résolution. Mais elle nécessite aussi une actualisation salutaire des capacités internes des sociétés dans la recherche de solutions durables.

✓ Idées clés ayant structuré la discussion de la deuxième session :

- Il est important de tirer des leçons de l'histoire en matière de médiation du continent africain;
- La plupart des conflits sont d'un type nouveau par rapport au passé et opposent souvent les Etats et leurs citoyens, alors comment les mécanismes traditionnels peuvent-ils aider à les résoudre?
- La recherche de la vérité à tous les niveaux (concernant les causes, les antécédents et les enjeux) est cruciale dans la résolution des conflits;
- Il est nécessaire de faire une typologie des conflits afin que les méthodes de médiation soient efficaces et mieux adaptées;
- Il y a une nécessité d'identifier dans la médiation, des acteurs et des stratégies et les circonscrire à leurs domaines respectifs, locaux, nationaux et régionaux ;
- La gestion d'une crise nécessite une autorité morale intègre et reconnue alors qu'il se pose un énorme problème de leadership dans l'espace africain;
- Les capacités endogènes doivent aussi intégrer celles de l'intelligentsia et de la diaspora ;
- Compte tenu du rôle des femmes dans la société africaine, leur implication et leur place dans les conflits ne doivent pas être négligés;
- Il est nécessaire que les mères et les épouses soient présentes pendant la médiation pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans les modalités de sortie de crise;
- Une lecture historique du processus de lutte entre communautés (celles issues de l'immigration et celles dites autochtones. Exemple du Libéria) est indispensable ;
- Améliorer sans cesse la connaissance de l'histoire des conflits est une nécessité pour mieux comprendre les situations et contribuer à l'identification de sorties possibles de crises;
- Une éducation à la citoyenneté et à la culture de paix doit être encouragée;
- L'échec des médiations est souvent le résultat d'un manque de confiance, d'esprit de compromis et de sincérité entre les protagonistes. La valorisation des approches endogènes doit contribuer à résoudre ce problème;
- L'influence des ex-puissances coloniales rend parfois difficiles toute médiation.

Troisième session:

✓ « Formes et modes endogènes de gouvernance en Afrique de l'Ouest »

Parmi les questions traitées :

- « Mécanismes et formes d'inclusion dans la gestion du pouvoir politique », par M. Pathé DIAGNE, historien et linguiste.
- « Capacités endogènes de gouvernance des conflits », par le Professeur Basile GUISSOU.
- « Types endogènes de gouvernance et de prévention ». Trois communications ont été présentées sur le sujet, respectivement par le Professeur Honorat AGUESSY, le Docteur Gani YOROMS et M. Bakary FOFANA.
- « Pouvoir traditionnel et gouvernance locale en Afrique de l'Ouest ». Deux communications ont traité de cette question. Celle du Docteur Momoh Lawani YESUFU a abordé le cas du Nigeria ; M. Prosper Nii ADDO, celui du Ghana.

Le professeur Pathé DIAGNE a mis en exergue certains traits distinctifs des traditions africaines en matière politique. La diplomatie africaine, dite de contact et de dialogue, privilégie la relation personnelle. Elle prône le pardon et la réconciliation.

En revenant sur le concept de *parenté à plaisanterie*, M. Pathé DIAGNE le définit comme étant « le meilleur mode de gestion de la différence et de la diversité aux plans social et politique ; il permet de briser les tabous et institue une relation affective de communication ».

La caractéristique principale de l'Etat africain, selon M. DIAGNE, est qu'il a prévu des contrepouvoirs d'origine métaphysique ou éthique comme régulateurs de la gouvernance. Le système politique traditionnel africain organise l'équilibre des pouvoirs et la légalité de leur exercice. C'est pourquoi, selon lui, certains modèles constitutionnalistes actuels ne cadrent pas avec l'espace socioculturel africain; ils ne s'expliquent que « par le clientélisme propre à certains pouvoirs politiques actuels ». Il suggère une séparation très nette des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire pour une meilleure gestion de l'Etat africain.

Pour le Pr Honorat Aguessy, il existe de manière concomitante des formes exogènes et endogènes de la gouvernance et de la prévention des conflits dans les sociétés africaines.

La pratique du « Donkpe » au Bénin illustre ce souci. C'est une forme de gouvernance traditionnelle qui permet de régir la vie associative et norme la société ; il aide aussi à prévenir les conflits en se basant sur la hiérarchisation des classes d'âges et des groupes qui composent la communauté.

Si la gouvernance a pour fonction essentielle d'éviter les injustices, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ou politiques, elle doit aussi intégrer aujourd'hui tous les aspects de la démocratie.

La communication du Dr Gani YOROMS insiste sur le fait que depuis les indépendances pour répondre aux exigences de gouvernance, les Etats africains ont appliqué des thérapies qui, ne tenant pas compte des réalités locales, n'ont fait qu'aggraver leur situation.

Dès lors, il devient urgent de voir comment adapter les leviers traditionnels de gouvernance aux réalités actuelles. Ces leviers sont entre autres les rituels religieux, les alliances matrimoniales, l'amour, le pardon, le serment de fidélité, le conseil des anciens, etc.

Selon le Dr. Gani YOROMS, les sociétés ont besoin d'idéologie, de développement et de sécurité pour asseoir leur système social. Cela fait de la gouvernance un contrat social qui permet aux élites et aux gouvernés de vivre dans un Etat de droit.

La colonisation a eu des conséquences désastreuses sur les systèmes politiques dans la plupart des sociétés africaines. Il est urgent pour les Africains, en vue d'améliorer leurs systèmes de gouvernance dans un contexte de globalisation :

- de revoir les modèles de démocratie;
- d'utiliser les instances traditionnelles comme le conseil des sages ;
- de préconiser la méthode inclusive tenant compte de toutes les composantes et facteurs en jeu ;
- de pratiquer le serment de fidélité au lieu de jurer sur des livres saints.

D'après Dr. YOROMS, les conditions pour y arriver sont les suivantes :

- accepter l'inadéquation des mécanismes actuels ;
- revoir les Constitutions africaines et rendre possible leur appropriation par le peuple ;
- partager le pouvoir et accepter l'alternance politique.

A ses yeux, le Conseil des Sages instauré par la CEDEAO et le Mécanisme de Revue par les pairs constituent des avancées très importantes.

M. Bakary Fofana, quant à lui, s'insurge contre l'image de violence qui colle à l'Afrique et fait remarquer qu'elle leur a été imposée par les vicissitudes de l'histoire à travers la traite négrière, la colonisation et les imperfections de l'Etat post-colonial.

Selon lui, la civilisation africaine porte des valeurs de tolérance, de non violence, de dialogue, de compromis, de coexistence et de paix. Ces valeurs traversent les traditions et s'expriment à travers la sagesse populaire.

Abordant la question de la prévention des conflits, il se félicite de l'existence des mécanismes tels les sociétés secrètes, les alliances endogamiques et exogamiques qui, en créant des chaînes de solidarité, ont réduit considérablement les risques de conflits. S'agissant de la gestion des conflits, différentes méthodes ont été traditionnellement utilisées en rapport avec les types de conflits : il s'agit de la médiation, la négociation, la palabre et l'envoi de plénipotentiaires.

Ces mécanismes sont toujours à même de régler les conflits de nos sociétés modernes ; il suffit de les adapter au contexte. Pour cela, il faut une réelle volonté politique.

Le Pr Basile L. GUISSOU note en parlant du royaume Mossi, que chaque clan, tribu ou village a sa place et son rôle spécifique dans la recherche de la cohésion sociale et de la paix. Selon lui, il existe aujourd'hui deux niveaux de gouvernance :

- le niveau officiel étatique tourné vers l'opinion publique ;
- le niveau « informel » et non officiel, strictement limité aux seules capacités des indigènes qui restent les seuls vrais dépositaires des savoirs et savoirs-faire locaux en matière de gouvernance des conflits.

Selon lui, les potentialités endogènes africaines de gouvernance et de gestion des tensions et conflits sont le plus souvent confinées dans un espace informel, alors qu'en Inde et en Asie, la diversité linguistique et culturelle est exploitée comme une richesse.

L'expérience du Ghana dans le domaine de l'utilisation des connaissances endogènes pour la prévention des conflits et l'élaboration des paramètres de gouvernance offre un grand intérêt. En effet, selon M. Prosper Nii ADDO, la dyarchie entre pouvoir traditionnel et gouvernance locale depuis la période précoloniale et bien après cette période a entraîné une prise de conscience sur le rôle que peuvent jouer les chefs dépositaires de l'autorité et du pouvoir traditionnel sur la gouvernance locale. Les conflits au Ghana sont de faible intensité. Ce sont des luttes de succession, des conflits fonciers, des conflits inter-ethniques ou à caractère religieux qui requièrent la médiation des acteurs traditionnels.

En outre, la Constitution de 1992 a renforcé le pouvoir des chefs en reconnaissant leur légitimité sociale et contribué à une meilleure articulation entre structures traditionnelles et modernes, même si l'on ne peut occulter les rivalités qui existent parfois entre les structures traditionnelles elles-mêmes et entre l'Etat et les structures traditionnelles.

Ces structures ont résisté à l'épreuve du temps bien que leur pouvoir se soit érodé petit à petit. Il a été toutefois nécessaire d'établir des niveaux d'autorité nationale, régionale, locale. Cependant il est nécessaire que les capacités endogènes dans le domaine de la prévention des conflits soient améliorées.

Selon Dr. Momoh Lawani YESUFU, le Nigeria a aussi opté pour plusieurs niveaux de gouvernance : fédéral, national et local. Son action a pour cadre la communauté.

Les outils de l'unification et d'harmonie des groupes sociaux nigérians sont entre autres le langage, la distribution des noix de cola.

La Constitution de 1979 a attribué des domaines de compétence au gouvernement local mais le fardeau de la dette en induisant une faiblesse des moyens budgétaires de la réforme, a eu pour impact un caractère de plus en plus limité du pouvoir traditionnel. Un dialogue entre acteurs s'impose pour rendre le système efficace.

✓ Idées clés ayant structuré la discussion de la troisième session :

- L'affaiblissement du leadership local a accentué le manque de repères dans nos sociétés;
- Il existe un conflit entre légitimité et légalité des autorités publiques ;
- Il ne faut pas seulement se limiter à la prévention des conflits et à la gouvernance. La dissuasion et la répression font partie des outils de la gouvernance;
- Les facteurs exogènes limitent considérablement le pouvoir traditionnel;
- Y a-t-il un modèle de démocratie africaine?

- Il n'y a pas de développement sans paix ;
- La résolution des crises ne doit pas être circonscrite entre acteurs d'en haut. Elle doit aussi éviter de se focaliser essentiellement sur la question des élections. Elle doit viser la restauration ou la construction de rapports de confiance entre communautés ;
- Les textes internationaux sont-ils en adéquation avec les réalités locales africaines ?
- La gouvernance doit aussi incorporer la question de la prévention des conflits ;
- La crise de l'Etat-nation fragilise le continent;
- La gouvernance doit être un cadre englobant ;
- Il n'y a souvent que des alternances politiques et pas d'alternatives pour les peuples face aux défis urgents (pauvreté, pandémies, non emploi) qui alimentent les conflits et le sous-développement;
- Il y a aujourd'hui un désarroi universel et une crise des valeurs qui ne peuvent épargner l'Afrique;
- La résurgence des chefferies traditionnelles peut être un facteur bloquant pour la bonne gouvernance;
- La disparition des rituels qui permettaient au peuple de dire au roi ce qu'il pensait, constitue la perte d'un mode de gouvernance ;
- L'existence de grands électeurs en Afrique favorise la corruption ; elle doit être vécue comme une entrave à la démocratie ;
- Pourquoi certains pays ont-ils supprimé les chefferies traditionnelles ? Cela ne pourrait-il pas constituer éventuellement un facteur dans la perte de repères chez les jeunes ?
- Quelle est la place des jeunes dans les mécanismes de gouvernance et de résolution des conflits?

Quatrième session:

✓ Perspectives de travail de l'Initiative

A l'issue des trois sessions, les participants ont centré les discussions finales sur la validation et la mise en œuvre de l'Initiative de valorisation des capacités endogènes, de gouvernance et de prévention des conflits.

Cette partie des travaux sur les perspectives a été introduite par M. Massaër Diallo. Les questions suivantes balisent le cadre de travail :

- Comment opérationnaliser le concept de parenté à plaisanterie dans les nouveaux contextes sociaux et politiques de l'Afrique de l'Ouest confrontée à des conflits et des problèmes de gouvernance ?
- Comment renforcer la connaissance et l'impact de certaines valeurs qui permettent la coexistence réussie et maîtrisée de groupes différents ?
- Comment adapter aux contextes socioculturels ouest-africains les stratégies et principes de bonne gouvernance et les enrichir par les apports endogènes revalorisés?
- Quel rôle les langues nationales peuvent-elles jouer dans l'appropriation des politiques nationales et l'amélioration de la gouvernance ?

- Comment étendre et aussi ajuster à leur échelle de validité les mécanismes et stratégies endogènes de gouvernance ? Quels sont, pour chaque stratégie les acteurs, les domaines et les niveaux respectifs, locaux, nationaux, et régionaux pouvant bénéficier efficacement du capital endogène ?
- Comment enrichir la citoyenneté en intégrant la diversité ethnique, les minorités et les communautés dans la construction de la démocratie?
- Comment permettre au citoyen africain de connaître son droit mais aussi de jouer son rôle dans l'édification d'une démocratie au service des peuples ?
- Comment impliquer la jeunesse dans la connaissance des valeurs et stratégies endogènes? Quelle place doivent occuper dans ce cadre les systèmes éducatifs?
- Comment et dans quelle mesure la gouvernance locale peut-elle incorporer les modes de gestion traditionnelle ?

Ces questions qui ont introduit le débat, ont été retenues comme des indications pour les orientations de travail et des actions à prévoir en vue de matérialiser les diverses phases de l'Initiative.

6. Recommandations

6.1 Phases I et II de l'Initiative consacrées à l'état des lieux et aux études et analyses

Les participants ont fait les recommandations suivantes :

- 1) Procéder à une identification des acteurs locaux dépositaires de savoirs endogènes sur les questions de gouvernance et de prévention des conflits ;
- 2) Collecter des documents et témoignages pour une large diffusion de l'information sur les capacités endogènes ;
- 3) Mettre l'accent sur la place et les rôles joués par la femme dans les systèmes endogènes de gouvernance ;
- 4) Etudier les formes les plus pertinentes de conceptualisation et de dénomination de la parenté à plaisanterie en s'appuyant sur ses appellations endogènes ;
- 5) Rendre compte de la dualité gouvernance endogène locale /gouvernance exogène de type occidental ;
- 6) Faire l'inventaire des acquis de la gouvernance endogène ;
- 7) Etudier la façon dont les mécanismes traditionnels de régulation sociale pourraient servir aux structures régionales comme la CEDEAO.

6.2 Phase III de l'Initiative consacrée à la valorisation

Les participants ont fait les recommandations suivantes :

- Prendre en compte l'environnement socioculturel et historique dans l'élaboration des Constitutions africaines de manière à établir un consensus et une adhésion durable de tous les acteurs et toutes les composantes de la société;
- 2) Encourager les Etats à s'appuyer sur les valeurs et traditions politiques endogènes pour avoir une approche plus inclusive;
- 3) Eviter une trop grande « fonctionnarisation » des structures étatiques susceptibles d'aggraver le fossé entre l'Etat et les citoyens ;
- 4) Renouer avec les traditions participatives par la mise en œuvre d'une démocratie décentralisée s'appuyant sur les dispositions culturelles des populations et sur leurs droits citoyens ;
- 5) Favoriser et développer de manière multiforme le dialogue inter-générationnel ;
- 6) Impliquer les jeunes dans les réseaux éducatifs formels et non formels et les encourager à une réappropriation des valeurs favorisant la paix, la solidarité, le respect des différences et la participation à l'effort collectif de développement;
- 7) Encourager un réseau régional de médias à prendre en compte la promotion d'une autre image de l'Afrique incorporant la valorisation de ses capacités endogènes ;
- 8) Accroître le rôle de la société civile ;
- 9) Mettre à contribution les cultures de la région dans les processus de mise en œuvre des programmes de la communauté internationale dans les situations post-conflit ;
- 10) Définir des domaines et des secteurs prioritaires d'actions dans la mise en œuvre de l'Initiative ;
- 11) Procéder à des bilans d'étapes.

7. Clôture

La clôture de l'atelier a été présidée par M. El Hadji Thierno Habib DIALLO, Ministre de la Coopération de Guinée. Elle s'est déroulée en présence de M. Michel KAMANO, M. le Président du Conseil économique et social et de Mme Hadja Aïssatou Bella DIALLO, Ministre de la Communication.

Dans leur conclusion, le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Normand LAUZON et sa Directrice adjointe, Mme Sunhilt SCHUMACHER (voir annexe) ont mis en évidence la coexistence en Afrique de deux types de gouvernance, l'une endogène et l'autre exogène et moderne transmise par les pays occidentaux. Or, selon eux, l'Afrique ne peut pas faire l'économie de son endogèneité. Ils ont également rappelé que l'action du Club du Sahel s'inscrivait dans la perspective d'une « meilleure connaissance et dissémination des systèmes endogènes ». Et Mme Schumacher de préciser : « Cela pourrait être une contribution utile à une meilleure compréhension de l'Afrique notamment en ce qui concerne le dialogue avec les bailleurs de fonds ».

Le discours de clôture prononcé par le Ministre de la Coopération, M. DIALLO a été précédé par la lecture, par M. Seydina Oumar SY, d'une motion de remerciement aux autorités et au peuple guinéens au nom des participants.

Perspectives de travail : actions prioritaires retenues pour 2006 en vue de la mise en œuvre de l'initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance

1. Amélioration de la connaissance des capacités endogènes, appui à leur transmission et au renforcement de leur utilisation

Une rencontre d'experts aura lieu pour approfondir certains aspects abordés lors de l'atelier de lancement. Ces travaux enrichiront les données déjà disponibles.

Un Forum intergénérationnel d'échanges et de valorisation des capacités endogènes permettra de mettre en contact les jeunes de la région avec des porteurs de savoir et de compétences pouvant contribuer à une diffusion et une transmission du patrimoine africain en matière de mécanismes, stratégies et capacités de gouvernance et de prévention des conflits. Des personnalités de la société civile, des milieux de la recherche et de l'éducation, de la culture et de la politique ayant un leadership reconnu en la matière en Afrique de l'Ouest, seront associées à la tenue de ce Forum. Le relais des medias de la région contribuera à l'implication des acteurs qui ne seront pas présents à ce Forum intergénérationnel.

2. Implication des jeunes de la région

Une rencontre sur la citoyenneté et l'implication des jeunes de la région dans la construction de la paix et la démocratie sera organisée. Elle traitera des questions de la relève générationnelle et de la participation des jeunes dans un contexte de crise des valeurs socioculturelles.

La coordination des jeunes issue du Forum des partis politiques, des medias et de la société civile en Afrique de l'Ouest sera associée à la concrétisation de cette activité.

3. Implication des femmes de la région et valorisation de leur rôle et place dans l'actualisation et la concrétisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance

Un atelier sera organisé avec un double objectif :

- Renforcer les connaissances et l'information sur la place et le rôle des femmes sous l'angle de la gouvernance endogène et de la prévention.
- Encourager et mettre en synergie diverses initiatives des femmes dans ce domaine.

Le groupe des femmes né à l'atelier de Gorée élargi aux participantes de l'atelier de Conakry sur la gouvernance et à celles des diverses autres rencontres du CSAO en Afrique de l'Ouest, sera associé à la mise en œuvre de cette activité et de ses suites.

4. Développement d'un dialogue des modes de gouvernance et de débats informés

En association avec des partenaires de la région organisés et/ou mobilisés sur les questions de gouvernance et des secteurs concernés de l'OCDE, des débats informés seront organisés en Afrique de l'Ouest et au pays siège du CSAO sur les divers thèmes retenus par les recommandations de l'atelier de lancement de l'initiative.

Ces activités seront aussi des occasions de mise en dialogue des divers modes de gouvernance endogènes et exogènes.

Chapitre II. Annexes

Ordre du jour

I. Introduction

L'Afrique de l'Ouest est une région marquée par l'existence de grandes richesses matérielles et culturelles mais leur valorisation reste hypothéquée entre autres par le développement des conflits armés récurrents et des crises de gouvernance qui paralysent le fonctionnement des états et menacent la stabilité de la région.

Les pays et sociétés d'Afrique de l'Ouest sont entre autres, caractérisés par une transnationalité de certaines valeurs culturelles, institutions ou approches politiques traditionnelles. La gestion des contradictions sociales et politiques liées aux différences (d'intérêts, de conditions ou de références) repose dans beaucoup de sociétés sur un code, des mécanismes et des stratégies destinées à contenir la réalité des conflits dans les limites de l'équilibre du cadre collectif social et/ou institutionnel. Certains acteurs sociaux sont, dans certains cas, exclusivement dépositaires du *pouvoir de prévision*, d'autres de celui de *prévention*. Ces deux fonctions peuvent aussi être fusionnées.

A certains acteurs sociaux est dévolu (exclusivement ou plus qu'à d'autres) le pouvoir de médiation et/ou d'interposition. Quels sont ils ? Dans quelle mesure et comment cela peut-il contribuer à la prévention et la résolution des conflits actuels ?

Il convient de mettre en évidence la réalité de ces phénomènes pour les sociétés de l'Afrique de l'Ouest. Mais il faut aussi rendre compte de la diversité de leurs approches préventives et médiatrices.

Il y a par exemple par delà la division sociale, ethnique, technique ou politique du travail, des mécanismes et stratégies dans lesquels l'ensemble des individus et groupes humains en relation et/ou en situation de coexistence sont interpellés dans un jeu social aux règles strictes dont la finalité est de déjouer la violence en la jouant.

Ce qui est appelé *parenté à plaisanterie* relève de ce phénomène. Ses origines font l'objet de diverses hypothèses. L'une d'elle est documentée au plan historiographique. Il faudra en rendre compte mais d'une manière qui éclaire sa fonction dans la gouvernance et la prévention des ruptures.

Il y a aussi, dans certaines sociétés, un rôle ou un pouvoir d'interposition ou de médiation dévolu aux femmes ou à une catégorie déterminée d'entre elles et/ou d'autres composantes sociales.

Sans restreindre les approches nécessaires ou utiles à la construction de la paix, la démocratie dans la région à ces aspects, il convient de les mettre en évidence et en valeur, dans la mesure de leur actualité et leur efficience.

Cette démarche concrétise les orientations du Plan de travail 2005/2007 du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qui a intégré deux des questions-clefs ci-dessous :

- 1) Quelles sont les capacités africaines endogènes en matière de prévention des conflits, de régulation sociopolitique et de gouvernance ?
- 2) Comment peuvent-elles être mises en évidence dans l'héritage culturel et politique des peuples de la région. Comment peuvent-elles être mises à contribution pour relever les défis et maîtriser les risques ?
- 3) Comment cela peut-il contribuer à l'adaptation des stratégies et principes de gouvernance aux contextes socioculturels et politiques ouest-africains ?
- 4) Quels ajustements pourraient ainsi permettre aux modes actuels de gouvernance de venir en appui aux dynamiques de transformation positive aux niveaux local, national et régional?

Pour inscrire ces questionnements dans la perspective **d'une action de valorisation des capacités africaines** endogènes en matière de prévention et de gouvernance, le SCSAO organise du 9 au 11 mars 2005, un atelier en Guinée, à Conakry.

II. Problématique

Il va sans dire que les acteurs politiques (hommes d'états, gouvernants et leaders de partis) connaissent la plupart, des préceptes de bonne gouvernance politique et économique. Cependant l'efficience de ces principes passant par leur appropriation et leur application pose souvent problème. Il existe une multitude de facteurs explicatifs d'une telle situation ; parmi ceux-ci, la question de leur adaptation au contexte socioculturel africain.

La référence aux cultures et sociétés africaines n'est pas toujours garante de bonnes pratiques de gouvernance. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'interroger leur histoire, leur héritage et leurs usages actuels. Il s'agira notamment de voir dans quelle mesure et comment ils sont porteurs de principes, règles et pratiques utilisables ou en oeuvre dans la prévention des conflits et pour une gouvernance équilibrée.

- Quelles sont donc ces ressources stratégiques portées par l'héritage culturel des sociétés de la région en matière de résolution des conflits et de régulation sociopolitique ?
- Comment peut-on les mettre à contribution dans une nouvelle approche de prévention des crises et de bonne gouvernance dans la région ?
- Quelles sont les stratégies nécessaires pour valoriser ces capacités endogènes de la région ?

III. Objectifs

- 1) Identifier les capacités endogènes en matière de gouvernance ;
- 2) Mettre en évidence les mécanismes et stratégies endogènes de prévention des conflits ;
- 3) Indiquer les types d'actions susceptibles de les valoriser;
- 4) Proposer des stratégies pour les matérialiser.

IV. Déroulement des travaux

L'atelier se tiendra dans les locaux de l'Hôtel Mariador Palace à Conakry, du 9 au 11 mars 2005. Les travaux seront structurés en sessions thématiques. Chacune est introduite par un panel d'interventions suivies de débats en plénière. Les conclusions seront diffusées dans le cadre de la continuation de l'initiative. Elles seront par ailleurs exploitées pour la finalisation de l'élaboration du Programme *Gouvernance et prévention des conflits* du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE.

MERCREDI 9 MARS 2005

08h30 - 09h00	Accueil des participants			
09h00 – 10h15	Cérémonie d'ouverture sous la présidence de Monsieur le Ministre représentant le gouvernement de la république de Guinée.			
09h00 - 09h20	Présentation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO) de l'OCDE par Normand Lauzon, Directeur du SCSAO			
09h20 - 09h35	Présentation de l'initiative de valorisation des capacités endogènes par M. Massaër Diallo Chef de l'Unité Gouvernance, dynamiques des conflits, Paix et Sécurité			
09h35 - 10h00	Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Kidiri Bangoura, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation			
10h00 - 10h10	Suspension de séance			
10h10 - 10h30	Pause café			
10h30 – 13h30	Première Session : Un mode de prévention et de régulation en Afrique de l'Ouest : La parenté à plaisanterie			
	Président : Mr Mandjou Sow, Président de l'OGDH, République de Guinée Rapporteur : M. Mangoné Niang. Directeur du Cehlto. Union Africaine - Niamey			
10h30 – 11h15	La parenté à plaisanterie : origine historique, fonction préventive et régulatrice dans l'espace Ouest-africain M. Djibril Tamsir Niane, Historien et écrivain - République de Guinée			
11h15 – 12h00	La parenté à plaisanterie dans l'espace sénégambien M. Babakar Sedikh Diouf, Traditionniste, Union des écrivains en langues nationales - Sénégal			
12h00 – 13h00	Discussion des communications			
13h00 – 14h30	Déjeuner			
14h30 - 18h30	Deuxième Session : Culture, stratégies et mécanismes endogènes de médiation Président : M Diouldé Laya, historien, Cehlto - Niger Rapporteur : Mme Memunatu Pratt. Université - Sierra Leone			
14h30 – 15h15	Diplomatie et culture de médiation : dans quelle mesure la diplomatie africaine a-t-elle intégrée la culture endogène de médiation ? Comment peut-elle valoriser cet héritage ? M. Seydina Oumar Sy, diplomate, ancien ministre des Affaires étrangères - Sénégal			

15h15 - 16h00	Expériences et mécanismes de prévention des conflits et de médiation en Guinée forestière M. Tala Rasyagui diplomata historian. Bépublique de Cuinée
	M. Tolo Beavogui, diplomate, historien - République de Guinée
16h00 – 16h15	Pause café
16h15 – 16h45	Mécanismes et stratégies socioculturels traditionnels dans la résolution des conflits : l'expérience de l'association Aguène e Diambogne dans le conflit casamançais
	M. Saliou Sambou, administrateur civil, gouverneur de Dakar - Sénégal
16h45 - 18h15	Discussions des trois communications
19h30	Cocktail de bienvenue

JEUDI 10 MARS 2005

Troisième Session :	Formes et modes endogènes de gouvernance en Afrique de l'Ouest Président : M. Boubakar Moussa Bâ. Analyste politique - Mauritanie Rapporteur : M. Oumar Ndongo. Forum des ONG du Mano River - Sierra Leone
09h00 – 13h00	Formes endogènes de gouvernance et prévention des conflits en Afrique de l'Ouest
09h00 - 09h30	Mécanismes et formes d'inclusion dans la gestion du pouvoir politique : indications de l'histoire africaine Pathé Diagne, historien, linguiste - Sénégal
09h30 - 12h15	Types endogènes de gouvernance et de prévention
09h30 - 10h00	M. Aguessy Honorat, Anthropologue - Bénin
10h00 - 10h30	M. Gani Yoroms, Politiste, National War College. Abuja - Nigeria
10h30 - 11h00	M. Bakary Fofana, Directeur, CECIDE; Conakry - Guinée
11h00 - 11h15	Pause café
11h15-11h45 :	M. Basile Guissou, ancien ministre, directeur du CNRST – Burkina Faso
11h45 - 13h30	Discussion des communications
13h30 – 14h30	Déjeuner

14h30 - 15h00	Indications de l'Histoire et de la culture sur la place et le rôle des femmes dans la gouvernance et la prévention des conflits Mme Djibrilla Maiga, Réseau des femmes - Mali
15h00 - 16h00	Discussion
16h00 - 16h15	Pause café
16h15 - 18h30	Visite d'un site de portée historique et culturelle

VENDREDI 11 MARS 2005

Quatrième Session:	Discussion our	les rapports el	t atratácios d	la valarication
Quatrieme Session:	Discussion sur	ies rapports ei	i strategies d	le vaiorisation

Quatrième Session : Discussion sur les rapports et stratégies de valorisation		
	Président : MmeThérèze Keïta, sociologue - Niger Modérateur: M. Massaër Diallo, SCSAO Rapporteur: Mme Juliette Khady Sow, juriste, IEPS - Sénégal	
09h00 - 11h00	Présentation et discussion des rapports de séance	
11h00 – 11h15	Pause café	
11h15 – 13h00	Introduction et discussion des orientations stratégiques de l'Initiative de valorisation des capacités endogènes de gouvernance et de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest	
13h00 – 14h30	Déjeuner	
14h30 – 16h30	Cérémonie de clôture sous la présidence de M. le Ministre	
14h30 - 15h00	Présentation des conclusions de l'atelier	
15h00 - 15h45	Discussion	
15h45 - 16h00	Discours de Mme Sunhilt Schumacher, Directrice adjointe du SCSAO	
16h00 - 16h30	Discours de clôture de Son Excellence El Hadji Thierno Habib Diallo, Ministre de la Coopération.	

Introduction aux travaux de M. Normand Lauzon, Directeur du Secrétariat du CSAO

Madame et Messieurs les Ministres, Distingués participantes et participants, Chers collègues et amis,

1. <u>Importance de votre participation à cette rencontre</u>

Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour participer à cette initiative que nous avons organisée sur la valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance. Il s'agit d'un maillon très important –trop souvent négligé, voire totalement ignoré – de la chaîne complexe de prévention des conflits et de sortie de crises.

Je suis très heureux qu'en dépit de vos nombreuses occupations, vous ayez accepté notre invitation de participer à ces échanges, échanges orientés vers l'action concrète sur le terrain. Vous représentez une expérience considérable de terrain, expérience également dans les domaines de la recherche, de la diplomatie et du développement. Et vous provenez d'horizons très divers de la société ouest africaine. Nous n'avons produit aucun document cadre pour cette rencontre mais nous vous avons invité à faire de brèves contributions écrites à partir de votre vécu. Et c'est ce que vous avez fait. Nous avons voulu que cette rencontre fasse appel à votre expérience plutôt que de vous offrir du « prêt à porter » ou du « prêt à penser ». Vos échanges ouverts et directs ancrés dans la vie réelle et la connaissance du milieu devraient permettre de faire avancer la cause de la paix et de la sécurité dans la région.

2. <u>Le choix de la Guinée pour cette rencontre</u>

Nous sommes très heureux de nous trouver aujourd'hui en Guinée pour cette rencontre. Je voudrais remercier très sincèrement les autorités guinéennes pour leur accueil et leur appui substantif et logistique. Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de tenir cette rencontre en Guinée. Ce pays est entouré depuis plusieurs années par un grand nombre de pays en situation de conflits, à des stades divers. Ce pays a été soumis à des mouvements de population. Il a été affecté par des secousses transfrontalières liées aux conflits dans la sous région. Et aucun pays n'est à l'abri de la propagation des effets de crise. Nous pensons qu'en dépit de ses propres difficultés, la Guinée n'est pas restée inactive dans la recherche de solutions. Elle s'est par ailleurs révélée être une terre d'accueil pour les personnes déplacées de la sous région avec toutes les conséquences économiques et sociales que de telles pressions impliquent.

3. <u>Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest</u>

Je voudrais maintenant vous présenter le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et résumer certains aspects de notre lecture de la région et de son évolution au cours des dernières décennies. Le Club du Sahel a été créé en 1976 à l'initiative de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en liaison avec les autorités des pays sahéliens comme un forum de concertation et de plaidoyer en faveur d'un soutien accru et durable de la Communauté internationale aux pays de la région, victimes de la sécheresse.

En 2001, le Conseil d'administration du Club du Sahel a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les autres pays de la région. Le Club du Sahel est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Le Club travaille en réseau avec des acteurs ouest africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche. Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales notamment le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA et la CEDEAO, son principal partenaire au niveau de l'ensemble de la région. En tant que membre du Pôle de Développement de l'OCDE, le Club cherche également à développer des synergies avec les autres Directions.

Ses activités recouvrent l'Afrique de l'Ouest, soit y dix sept pays dans une zone située entre le Cap Vert à l'Ouest et le Tchad à l'Est. Il s'agit des quinze pays membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad. Le Cameroun est également pris en compte en raison de sa situation géographique. Cette région représente une superficie de 7 800 000 km², soit 21 fois la superficie du Japon, 2 fois celle de l'Union européenne et environ 85 % du Canada ou des États-Unis. Comptant quatorze pays appartenant au groupe des Pays les moins avancés (PMA), la région a un PIB par habitant de l'ordre de \$350/an.

Alors que la croissance démographique de l'Afrique de l'Ouest avait stagné jusqu'à la fin du XIXème siècle, sa population est passée de 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960. En 2003, elle était d'environ 290 millions d'habitants, soit près de 4,6 % de la population mondiale (6 milliards 314 millions), 43 % de celle de l'Afrique sub-saharienne (673 millions), 64 % de celle de l'Union européenne, environ la même que celle des États-Unis, 2,2 fois celle du Japon et 9 fois celle du Canada. Il n'est donc pas étonnant que l'Afrique de l'Ouest ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation sans précédent : la population urbaine passant en moyenne de 15 à 45 % de la population totale. Pour enregistrer une telle évolution, il avait fallu un siècle et demi à l'Europe de l'Ouest.

Dans les années 1960 et 1970, les efforts d'investissements massifs n'ont pas suffi à doter la région des infrastructures socio-économiques indispensables à son développement dans le long terme. Cette situation a perduré au cours des vingt cinq années suivantes alors que des flux d'investissements encore plus importants auraient été nécessaires pour stimuler la croissance économique afin de faire face à un double défi : améliorer les conditions de vie tout en répondant aux besoins d'une population en rapide expansion. Ce thème constitue aujourd'hui un des axes de la stratégie du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au cours des prochaines années, le Secrétariat du Club entend mettre au premier rang des préoccupations de l'agenda du développement de la région la question suivante : Où et comment vont vivre les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2020 ?

Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé avec ses partenaires africains une vision prospective de l'Afrique de l'Ouest qui, tout en reconnaissant les problèmes et les défis, privilégie l'identification et la promotion des dynamiques de transformation et de ceux et celles qui les portent. L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies, des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et d'avancées importantes.

La couverture médiatique des événements en Afrique de l'Ouest projette souvent une vision pessimiste de la région. Cependant, les dynamiques de transformation observées dans la durée fournissent un éclairage singulièrement différent. Ainsi, au cours des vingt dernières années, la région a connu des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; évolution des rôles respectifs de l'État et du secteur privé ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macroéconomiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; créations culturelles ; prédominance des jeunes dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale ; affirmation et renforcement d'organisations internationales régionales (UEMOA, CEDEAO, CILSS) et d'initiatives régionales (Gestion des ressources en eau des grands fleuves, NEPAD) ; élaboration et mise en oeuvre de programmes de lutte contre la pauvreté ; adoption par les pays de la région des Objectifs de Développement du Millénaire; contributions des diasporas venant en appui à leur région d'origine.

Il ne s'agit pas de dire que « tout va bien » mais plutôt de reconnaître les efforts considérables consentis par les Africains de l'Ouest avec l'appui de leurs partenaires au développement. Ces évolutions n'ont certes pas été linéaires. Elles ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'apparition de nouvelles pandémies ; l'inadéquation des systèmes de formation ; la faiblesse du secteur privé local ; les tensions et les conflits résultant très souvent des transformations rapides des sociétés et de l'environnement dans lequel celles-ci évoluent.

Le CSAO souhaite rappeler que le choc démographique auquel a été et est encore soumis l'Afrique de l'Ouest, comme d'ailleurs le reste du continent, n'a pas d'équivalent. Aucune région du monde, à aucun moment de l'histoire, n'a connu une telle croissance démographique1. En outre, aucune autre région n'a vécu en même temps une telle expansion démographique et son insertion dans la mondialisation. A ce jour, l'Afrique de l'Ouest compte pour moins de 0,3 % du total des investissements directs étrangers (IDE) et sa part dans le commerce mondial demeure très faible: moins de 1 % des échanges. L'Aide publique au développement (APD) demeure relativement modeste par rapport aux réels besoins de la région. Elle représentait moins de 5 % du PIB régional en 2001, soit sur une base par habitant, environ \$ 17 2. La modicité des transferts internationaux, l'importance de la dette publique de plusieurs pays par rapport à leurs capacités de remboursement, les difficultés persistantes des pays de la région à mobiliser l'épargne locale et les ressources budgétaires viennent amplifier les défis à relever pour atteindre les objectifs sociaux, environnementaux et économiques d'un développement durable et équitable.

Au vu de ce qui précède, il n'est donc pas étonnant que la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest n'arriveront pas à atteindre les Objectifs du Millénaire. Pour que ces objectifs soient atteints, il faudrait que des ressources additionnelles considérables – internes et externes – soient mobilisées, afin de financer les investissements socio-économiques requis. Pour assurer à la fois un mieux être à l'Afrique de l'Ouest et une meilleure sécurité à tous, il faudrait que la région de même que la communauté internationale intensifient dès maintenant leur action pour venir en appui aux dynamiques de transformation ouest-africaines. Maintenir le statu quo aurait non seulement des conséquences lourdes pour les générations futures mais impliquerait à terme également des coûts plus importants pour la communauté internationale. Par conséquent, un partenariat innovant et continu avec l'Afrique de l'Ouest s'impose à tous.

Rattaché à l'OCDE, le Secrétariat du Club est financé par des contributions volontaires provenant de la plupart des pays de l'OCDE. Le Club est animé par un Secrétariat composé d'une équipe technique restreinte située à Paris qui s'appuie sur un réseau de partenaires dans la région et le reste du monde.

Le Secrétariat fait approuver son Plan de travail par son organe de gouvernance appelé Groupe d'orientation des politiques (GOP), équivalent à un conseil d'administration. Celui-ci est constitué des représentants des pays contributeurs; il associe également des représentants des pays de la région, et des principaux réseaux et institutions partenaires ouest-africains. Le GOP se réunit deux fois par an pour suivre l'état des travaux menés par le Secrétariat du Club et approuver ses programmes de travail annuels et pluriannuels. Il est présidé par une personnalité désignée par ses membres pour une période déterminée.

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont :

- ✓ Aider à identifier les questions stratégiques concernant le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau ;
- ✓ Soutenir des initiatives et les efforts africains en faveur du développement à moyen et long terme de la région ;
- ✓ Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et les pays de l'OCDE ;
- ✓ Promouvoir des débats constructifs pouvant conduire à des décisions innovantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, pour construire un futur meilleur.

Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques ; les actions concrètes à réaliser sur le terrain ; la mobilisation et l'allocation des ressources ; et la mise en oeuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir. Le Secrétariat du Club concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région elle-même et pour la communauté internationale. Ces orientations sont par ailleurs conformes aux préoccupations sur l'avenir de la région exprimées notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), de la Vision de l'Union africaine et de l'accord de partenariat récemment conclu entre le Secrétariat du Club et le Secrétariat de la CEDEAO.

Les quatre pôles de travail du Secrétariat du Club

- ✓ Perspectives de développement, à moyen et à long terme
- ✓ Transformation de l'agriculture et Développement durable
- ✓ Développement local et Processus d'intégration régionale
- ✓ Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et sécurité

4. Conclusions

Comme vous pouvez le déduire de ma présentation, le thème sur lequel vont porter nos échanges au cours des prochains jours est au cœur des préoccupations du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il nous apparaît en effet indispensable que chaque société prenne conscience de sa spécificité, de son histoire, de ses capacités endogènes pour mieux faire face aux défis du présent et ainsi mieux préparer le terrain pour les générations futures.

Je suis persuadé que nos échanges de vues et d'expériences conduiront à l'identification d'actions concrètes sur le terrain, actions ancrées dans le vécu des sociétés ouest africaines susceptibles d'améliorer la prévention des conflits et de promouvoir un mieux être et une meilleure sécurité pour tous. Les capacités endogènes doivent être prises en compte et valorisées dans la prévention et la gestion des conflits. Comment, dans quel cadre et selon quelles modalités d'interventions concrètes sur le terrain? Voilà autant de questions sur lesquelles ces deux prochains jours d'échanges et de débats informés nous permettront de nous pencher.

Je vous remercie.

Intervention de Mme Sunhilt Schumacher, Directrice adjointe du SCSAO

Monsieur le Ministre, Chers participants à cet atelier!

C'est un grand plaisir pour moi de vous parler après vous avoir écoutés attentivement ces deux derniers jours. Ceux-ci furent riches en information, analyses, débats, points de vue différenciés voire contraires. J'ai beaucoup appris.

Je ne reviendrai pas sur le rôle, le mandat et la vocation du Club dont j'ai le plaisir d'être membre depuis plus de cinq ans. M. Normand Lauzon, le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'en est déjà chargé au début de l'atelier.

Aujourd'hui, je vous parle non seulement en tant que membre de la direction du Secrétariat du Club mais également en tant que personne qui n'est pas africaine mais qui a parcouru l'Afrique depuis 30 ans et a toujours été engagée à mieux comprendre ce continent et à apporter sa pierre à l'édifice de son développement.

Je vous parle également en tant que femme puisque les différentes interventions m'ont confirmé qu'il y avait des enjeux spécifiques en ce qui concerne la question du genre, à savoir le rôle de l'homme et de la femme dans la société africaine et son lien avec le développement.

Finalement, je vous parle comme une personne qui utilise le français comme langue de communication mais dont ce n'est pas la langue maternelle, d'où la formulation parfois peu « innovatrice » de mes propos.

Dans son introduction, M. Normand Lauzon vous a expliqué que le Secrétariat du CSAO vous avait invité pour vous donner la parole, vous écouter et engager un débat. Ce que nous avons fait pendant ces derniers jours avec beaucoup d'intérêt et d'attention. Il me semble que cet atelier est intervenu à un moment opportun pour impulser cette réflexion entre Africains euxmêmes.

Je vais vous faire part de ce que j'en ai retenu.

Mes observations ne sont pas exhaustives. Elles ne cherchent pas à paraphraser les rapports très utiles et très complets qui ont été présentés ; j'essaierai plutôt d'évoquer et de souligner des points que j'estime particulièrement importants en terme de réflexion stratégique pour la suite de notre initiative.

Voici donc quelques observations:

- Il existe en Afrique un système traditionnel de gouvernance qui est reconnu par les populations et qui les oriente. Cette gouvernance se fonde sur certaines valeurs et vise à la cohésion sociale, la stabilité, la gestion de la pluralité des communautés, le dialogue et un système de « checks and balances » du pouvoir. Vous avez évoqué un nouveau concept africain de gouvernance qui prend en compte cette dimension.

- La femme a sa place dans ce système traditionnel de gouvernance ; on nous a présenté le rôle idéal de la femme dans le passé et les valeurs qu'elle véhiculait mais j'ai également entendu dire par une participante que, je cite, « la femme n'a peut-être pas de droits mais une place dans la société africaine ». Il est donc nécessaire de tenir compte dans nos propos de la complexité du contexte actuel et d'éviter tout romantisme. Il me paraît même que la femme a beaucoup à gagner dans le cadre d'un nouveau concept de gouvernance africaine ...
- Il y a dualisme voire une co-existence entre la gouvernance endogène et celle dite moderne « imposée » ou transmise par les pays occidentaux qui ne se complètent pas mais se heurtent plutôt. Cette situation crée énormément de perte d'efficacité et porte atteinte à la crédibilité des Africains face aux bailleurs de fonds, et vice-versa. Il y a lieu que les Africains fassent comprendre au monde extérieur (notamment aux bailleurs de fonds) que l'Afrique n'était pas vide avant l'arrivée des colonisateurs et qu'il existait des systèmes endogènes bien enracinés et vitaux. Je cite encore : « L'Afrique ne peut pas faire l'économie de son endogénéité et l'échec de la plupart des programmes d'aide au développement trouve sa cause en cela. Allons-nous continuer à jouer le jeu ? »
- Il a été dit qu'il fallait reconstruire une identité africaine en remontant l'histoire et en enseignant davantage cette histoire et ses valeurs notamment aux jeunes. Vous avez également parlé de l'absence d'une vision africaine. Dans ce contexte, les langues locales jouent un rôle clé. Que comportent-elles en terme d'identité africaine? Quels sont leur place et leur rôle dans la société africaine actuelle? Le dialogue avec la jeune génération est indispensable pour améliorer la connaissance et la perception des valeurs traditionnelles.
- Il a été dit qu'il fallait revoir le modèle démocratique calqué sur le modèle occidental pour réussir son appropriation réelle par les Africains.
- Concernant la parenté à plaisanterie, système traditionnel selon vous très répandu en Afrique, celui-ci permet de manière remarquable de lier les communautés et préserver la stabilité sociale à un certain niveau. Les présentations ont témoigné de la vitalité et des vertus de ce système dans la société, mais également ses limites par rapport à la prévention de conflits. Certains se sont demandé pourtant si cette tradition ne risquait pas d'être aussi une forme d'exclusion sociale qui ne dépasse pas un cercle restreint privilégié.
- En ce qui concerne les tensions, voire les conflits entre la population et l'Etat avec toute la problématique de la légitimité du pouvoir moderne et son acceptation par la population, je note que les moyens endogènes ne semblent pas aptes à régler de telles situations.

Quelques pistes à poursuivre selon les résultats de l'atelier :

- Développer des initiatives auprès de la jeunesse et dans le cadre du dialogue intergénérationnel ;

- Faire connaître et s'inspirer des exemples du Ghana et du Nigeria en ce qui concerne l'implication des autorités traditionnelles dans la gestion de conflits ;
- Introduire le domaine de l'histoire africaine dans l'enseignement scolaire ;
- Impliquer et préciser le rôle des autorités traditionnelles dans le domaine de la politique de décentralisation ;
- S'interroger sur le rôle et la place des langues vernaculaires en Afrique.

Le grand défi des pistes qui se dégagent des interventions et débats de l'atelier, sera évidemment de traduire les thèmes et recommandations en actions concrètes et identifier les acteurs appropriés et engagés à porter ces initiatives.

En ce qui concerne le SCSAO, beaucoup de nos travaux se recoupent avec les pistes évoquées. Aussi y a-t-il lieu de créer des synergies positives comme, par exemple :

- Le Secrétariat du CSAO travaille entre autres sur la dissémination d'une image plus équilibrée de l'Afrique qui tient davantage compte des réalités de la société africaine et de son processus rapide de transformation qui comporte inévitablement aussi des conflits. Une meilleure connaissance et dissémination des systèmes endogènes pourrait être une contribution utile du SCSAO à une meilleur compréhension de l'Afrique notamment en ce qui concerne le dialogue avec les bailleurs de fonds.
- Notre engagement auprès de la CEDEAO vise à aider à développer une vision ouestafricaine à partir d'un recensement des réflexions rétrospectives et prospectives et un panel de discussion avec des personnalités ouest-africaines éminentes, qui sera organisé par le SCSAO et la CEDEAO, à la fin mai à Abuja.
- Le travail sur la relation entre le foncier et les conflits qui peut s'inspirer des réflexions sur la gouvernance locale de même que le programme sur la coopération transfrontalière qui pourrait incorporer les réflexions sur la parenté à plaisanterie.
- Mon collègue M. Massaer Diallo vous a expliqué les prochaines étapes de travail autour de notre programme « gouvernance et conflits ».

Je peux vous assurer que le SCSAO considère l'initiative enclenchée dans le cadre de cet atelier comme un processus durant lequel nous allons construire ensemble la démarche. La balle est donc dans notre champ comme dans le vôtre. Je vous réitère notre engagement et notre disponibilité de continuer à travailler sur ce chantier et de persévérer dans nos efforts pour convaincre nos bailleurs de nous suivre dans cette démarche.

Enfin, j'aimerais remercier les participants pour leur travail engagé et compétent ainsi que le gouvernement guinéen pour l'accueil généreux et chaleureux qui nous a été réservé.

Je ne veux pas oublier les interprètes sans lesquels nous aurions eu du mal à établir les passerelles indispensables entre participants francophones et anglophones.

Il me reste à vous souhaiter un bon retour et à bientôt.

Je vous remercie.

Allocution de Clôture de Son Excellence le Ministre, El Hadji Thierno Habib Diallo, Ministre de la Coopération

Mesdame, Messieurs,

Vous êtes au terme de trois (3) journées de travaux intensifs consacrés à l'atelier sur l'Initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de Gouvernance en Afrique de l'Ouest.

Cet atelier a regroupé d'éminentes personnalités de divers horizons culturels provenant de 12 pays et de 18 Institutions.

Les objectifs de l'atelier étaient d'identifier les capacités endogènes en matière de gouvernance, de mettre en évidence les mécanismes et stratégies endogènes de prévention des conflits, d'indiquer les types d'actions susceptibles de les valoriser et surtout de proposer des stratégies pour les matérialiser.

L'atelier a été caractérisé par des débats francs et ouverts qui ont permis de mesurer l'ampleur et la complexité des questions qui étaient soumises à votre réflexion. Les thèmes présentés à cet effet par les différents participants témoignent de la richesse de leur contenu et de l'expérience de leurs auteurs.

L'atelier a porté sur trois (3) sessions principales à savoir :

- La parenté à plaisanterie comme mode de prévention et de régulation en Afrique de l'Ouest;
- Culture, stratégies et mécanismes endogènes de médiation ;
- Formes et modes endogènes de gouvernance en Afrique de l'Ouest;

Les thèmes débattus ont permis d'aboutir à un ensemble de recommandations portant sur les stratégies de valorisation des capacités endogènes utiles à la gouvernance et à la prévention des conflits en Afrique. Il ressort de ces débats que la gestion des contradictions sociales et politiques liées aux différences repose dans beaucoup de sociétés sur un code, des mécanismes et des stratégies destinés à contenir la réalité des conflits dans les limites de l'équilibre du cadre collectif social et institutionnel.

Vos débats ont établi le lien très fort et étroit entre prévention des conflits et gouvernance, bonne connaissance des causes des crises qui affectent la sous région, capacité à organiser la riposte pour les endiguer, etc.

Vous avez réfléchi en particulier à l'amélioration de la gouvernance, option aujourd'hui incontournable pour la sauvegarde de la paix, la pérennité et la stabilité des institutions, l'appui aux reformes et à la croissance.

Vos travaux ont également montré la nécessité de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur le renforcement des capacités de prévention des conflits et l'amélioration de la gouvernance.

A cet égard, il s'agit d'élargir et de diversifier les réseaux d'information sur les aspects positifs des sociétés traditionnelles et les transmettre par l'éducation, à la jeunesse, aux médias pour une meilleure vulgarisation.

Enfin vos débats ont montré la nécessité de préparer des stratégies aux niveaux national et sous-régional et des plans d'actions conséquents que le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest devrait aider à mettre en œuvre dans le cadre de son programme 2005-2007.

Notre sous-région recèle des capacités endogènes traditionnelles utiles pour la gouvernance et la prévention des conflits qu'il importe de valoriser. Il convient maintenant de gérer et d'approfondir la dynamique entamée et d'assurer un vrai suivi dans les différents domaines identifiés.

A cet égard, j'exhorte le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à assurer un suivi adéquat des conclusions et recommandations de l'atelier et de leur vulgarisation au niveau de tous les Etats de la Sous-Région.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais remercier le Secrétariat du Club du Sahel et son Directeur, pour l'initiative d'organiser cette réunion à Conakry, et l'ensemble des participants pour la qualité du travail accompli durant ces trois (3) jours. La Guinée a été heureuse d'abriter ces travaux parce que son peuple croit et est profondément enraciné dans les valeurs que vous avez mises en évidence dans vos débats. Elle l'est parce qu'elle est héritière de traditions qui font d'elle le microcosme de notre sous région, héritière des grands empires du Mandingue, du Fouta théocratique, des royaumes forestiers et côtiers, elle est attachée à la paix, au dialogue, à la tolérance et jalouse de son africanité.

Peut-être bien que la meilleure façon que nous avons de participer à la civilisation de l'Universel est de revendiquer d'abord notre être, de l'assurer à travers nos cultures, nos identités.

De cette façon non seulement nous apporterons notre part de richesse au patrimoine culturel mondial, mais nous mériterons davantage le respect et la considération des autres nations.

Merci à vous tous d'avoir su exhumer les ressources que nous avons en nous et chez nous, mettre en évidence nos capacités.

Puisse les usagers que nous sommes tous en faire bon usage pour le bien être de nos peuples.

Au terme de ces travaux, au nom des organisateurs, je tiens à remercier les interprètes et le personnel d'appui qui nous ont accompagnés durant ces 3 jours.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs, je voudrais au nom du Président de la République le Général Lansana CONTE vous remercier pour votre participation, pour votre implication dans nos travaux, et espère vous avoir dans un très proche avenir encore à Conakry.

Sur ce, je déclare clos l'atelier sur « l'Initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance ».

Vive la Coopération Internationale,

Vive l'intégration Africaine,

Je vous remercie.

Motion de remerciement

A l'issue des travaux organisés du 9 au 11 mars 2005 à Conakry, par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest /OCDE en collaboration avec le Ministère de la Coopération sur « L'initiative de valorisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance », les participants venus de 12 pays, 3 institutions internationales, 6 instituts de recherche, 9 représentants de la société civile, tiennent à adresser leurs sincères remerciements au Peuple et aux autorités de la République de Guinée, singulièrement à Son Excellence Lansana CONTE, Président de la République, au Premier Ministre, aux Ministres de la Coopération, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, de l'Economie et des Finances, du Commerce, Madame le Ministre de l'Information, Monsieur le Président du Conseil Economique et Social pour les facilités accordées à l'ensemble des délégués et pour l'hospitalité généreuse et fraternelle dont ils ont bénéficié.

Liste finale des participants

I. PAYS REPRESENTÉS

Burkina Faso

 Mme Clarisse MERINDOL
 Tel : (226) 76 59 79 58

 Secrétariat Général
 Fax : (226) 50 33 50 95

Ministère de la Promotion des Droits de l'Homme Email : ouobaclarisse@yahoo.fr

11 B.P. 852 Ouagadougou 11

Cap Vert

 Mme Filomena SILVA
 Tel: (238) 262 98 62

 Directrice
 Fax: (238) 262 86 61

Journal ASEMANA Email : <u>asemana@cvtelecom.cv</u>

Praia

Côte d'Ivoire

M. Lanciné SYLLATel : (225) 22 44 02 98 (Bur)Université de CocodyTél : (225) 22 41 40 15 (dom)Faculté des Sciences de l'Homme et de la SociétéEmail : prof_lancinesylla@yahoo.frInstitut d'EthnosociologieEmail : syllan12000@yahoo.fr

22 BP 535 Abidjan 22

 M. Yacouba KONATE
 Tél /fax : (225) 22 43 07 06

 08 BP 2042
 Mobile : (225) 05 62 52 04

 Abidjan 08
 Email : konatey@ci.refer.org

Gambia

 Mme Fatou KINTEH
 Tel: (220)449 50 71 (off)

 National Expert - Social Protection
 Tel: (220)449 50 74 (off)

 FASE Project
 Tel: (220) 437 03 00 (Home)

 LINDS
 Fow: (220) 440 47 58

UNDP Fax: (220) 449 47 58
Cape Point Email: ilo@ganet.gm

Guinée

M. Djibril Tamsir NIANE

BP 6826

Tel: (224) 29 71 41

E-mail: dtniane@yahoo.fr

Conakry

Mme Djénabou Koumanthio DIALLO DIENG

Tel: (224) 11 57 15 84

Finall: Koumanthio@vahoo f

Directrice Email: Koumanthio@yahoo.fr
Musée du Fouta

Labé

M. Tolo BEAVOGUI

Historien

Conakry

Email: fatousk87@hotmail.com

Mali

 M. Zeini MOULAYE
 Tel: (223) 220 79 61

 Consultant Indépendant
 Tel:: (223) 671 66 97

Bamako Email : <u>zeinimoulaye@yahoo.fr</u>

Mauritanie

 M. Boubacar BA
 Tel : (222) 646 98 00

 Consultant Indépendant
 Tel : (221) 825 79 55

 Nouakchott
 Tel : (221) 630 26 00

Email: booribah2000@yahoo.com

Sierra Leone

Mrs Memunatu PRATTTél : + 232 76 604 716Chef de DépartementE-mail : mprattb@yahoo.com

Peace Studies

University of Fourah Bay College

Freetown

Sénégal

 M. Babacar Sedikh DIOUF
 Tel: (221) 558 07 74

 Dakar
 Tél: (221) 837 71 16 (dom)

Email: <u>dioufbabacarsedikh@yahoo.fr</u> Email: <u>babacarsedikhdiouf@yahoo.fr</u>

 M. Seydina Omar SY
 Tel: (221) 824 33 68

 BP 5301
 Tel: (221) 637 62 45

 Dakar Fann
 E-mail: sosy@sentoo.sn

 M. Pathé DIAGNE
 Tel: (221) 820 03 55

 Dakar
 Fax: (221) 825 65 33

Email: ptahramen@hotmail.com

II. GOUVERNEMENT ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Gouvernement de la République de Guinée

M. Kidiri BANGOURA

Ministre de l'Administration Territotiale et de la Décentralisation Conakry

M. Cheikou Yaya DIALLO

Conseiller Technique Ministère de la Coopération Conakry

M. Abdoul Aziz BAH

Chef de Cabinet Ministère de la Coopération Conakry

M. C. E. GAMY

Conseiller Economique Ministère de la Coopération Conakry

M. Alpha Yaya DIALLO

Directeur national de l'intégration Ministère de la Coopération Conakry

M. Mohamed KEITA

Attaché de Cabinet Ministère de la Coopération Conakry

M. Mohamed Lamine BAH

Attaché de Cabinet Ministère de la Coopération Conakry

Union Africaine

M. Mangone NIANG

Centre d'études lingustiques et historique de tradition orale Tel: (227) 73 21 09 (CELHTO) Fax: (227) 73 36 54 Email: mangone@intnet.ne

Directeur BP 878 Niamey Niger

M. Djouldé LAYA

Tel: (227) 73 54 14 **CELHTO** Tel: (227) 73 21 09 BP 878 Fax: (227) 73 36 54 Email: mangone@intnet.ne **Niamey**

Niger

Union Européenne

M. David DOMINIQUE Tél: (224) 13 40 48 70 Tel: (322) 298 88 10 Représentant résident

Conakry Email: delegation-guinee-conakry@cec.eu.int

Tel: (227) 73 54 14

Guinée

III. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Coalition des femmes leaders pour la paix en Côte d'Ivoire

Mme Aya Thérèse YOMAN NDRI Tel: (225) 05099417

Plate forme de la Société civile pour la Paix (OFEP) Tel: (225) 22 43 13 26 BP 142 Fax: (225) 20 33 52 14

Abidjan Email .yoman-thérèse.ndri@pacci.ci.

Côte d'Ivoire

Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH)

M. Thierno Maadjou SOW Tel: (224) 42 24 63

Président Tel: (224) 13 40 11 20 (Mob. Sow)

BP 4968 Tel: (224) 11 52 99 27 Conakry Email: oqdh@afribone.net.qn Email: ogdh2004@yahoo.fr Guinée

M. Abdoul Gadiry DIALLO

BP 4968

Conakry Guinée

M. Mamadou Malal DIALLO

BP 4968 Conakry Guinée Tel: (224) 54 84 66 Email: diamalal@yahoo.fr

Tel: (224) 41 23 85

Email: ogdh@afribone.net.gn

Email: abdoul3003@yahoo.fr

Email: ogdh@afribone.net.qn

Tel: (224) 11 34 17 71 (Mob.Diallo)

M. Mamadou Lamine BAH

BP 4968 Conakry Guinée Tel: (224) 11 26 95 24
Tel: (224) 41 23 85
Email: laminebah@yahoo.fr
Email: ogdh@afribone.net.gn

Aide et Action

M. Thierno DIAOUNE

Directeur Conakry Guinée Tel: (224) 25 46 43 Tel: (224) 25 00 45 Tel: (224) 25 14 49

Email: thiernoalioudiaoune@yahoo.fr
Email: aeaconakry.rp@biasy.net

Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique

M. El Hadji Mor Lissa DIENG

Secrétaire Général Bamako Mali Tel: (221) 869 27 40 Tel: (221) 605 17 34 Fax: (221) 824 57 55 Email: mldieng@frao.org

Comité régional de la Solidarité des femmes pour la Paix en

Casamance

Mme Seynabou MALE

Coordinatrice BP 483 Ziguinchor Sénégal Tel: (221) 654 40 69 Te (221) 991 56 46 (bureau) Tel: (221) 991 16 27

Tél: (22) 991 20 84 / (221) 635 74 84 Email: <u>naboumale@hotmail.com</u>

E-mail: nouxe@yahoo.fr

Conseil National des Organisations de la Société Civile

M. Bakary FOFANA

Conakry Guinée Tél: (224) 13 40 45 99 Tel: (224) 21 35 25 (mob) Tel: (224) 25 69 75 (mob)

Email: cecideqn@yahoo.fr

Forum pour la Paix dans l'Union du Fleuve Mano

Dr. Omar NDONGO

Directeur Delco House

Lightfoot Boston street

Freetown
Sierra Leone

Tel: (232) 76 73 89 88 Tel: (232) 22 224 198

Email: ondongo@international-alert.org

Email: mrupeace@yahoo.com

Organisation des Femmes pour le Développement (OFEDSAA)

Mme Thérèse KEITA - MAI MANGA

Sociologue, Conseillère technique au Cabinet du Président de

la République Présidente BP 10798 Niamey

Niger

Tel: (227) 74 00 91 Tel: (227) 93 75 40 / (227) 97 43 62

Tel / Fax : (227) 72 20 13

Email : terezekeita@hotmail.com Email : maimanga2@yahoo.fr

Fédération des Réseaux de Femmes Africaines pour la Paix

Dr. Mariam Djibrilla MAIGA

Vice Présidente BP – E 1576 Bamako Mali Tel: (223) 220 77 00 Tel: (223) 679 91 30 Tel: (223) 679 85 04

Email: mdm7@datatech.net.ml

INSTITUTIONS DE RECHERCHE

Institut de Développement et d'échanges endogènes

M. Honorat AGUESSY

03 BP 0301 Cotonou Bénin Tél: (229) 34 16 11 Tel: (229) 94 73 90 (mob) Fax: (229) 30 01 93 Email: ideebe@yahoo.fr

Kofi Anan International Peacekeeping Training Centre

(KAIPTC)

M. Prosper Nii NORTEY ADDO PMB CT 210, Cantonments

Accra Ghana Tél : (233) 21 718 202/3 (ext 2006) Mobile : (233) 244 63 26 94 Fax : (233) 21 71 82 01

Email: rossipnn@hotmail.com Email: prosper.addo@kaiptc.org Email: prosperaddo@yahoo.com

African Security Dialogue Research

Ms. Emma BIRIKORANG

BO: LG 347 Legon, Ghana Tel: (233) 21 51 05 15 Tel: (233) 244 71 22 14

Email : brikemma@yahoo.com
Email : emma@africansecurity.org

Centre For Peace Research & Conflict Resolution – National

War College

M. Gani YOROMS

Herbert Macaulay Way (North) PMB 323 Abuia

Nigeria

Tel: (234) 80 33 11 56 42 (Home) Tel: (234) 804 268 46 20

Tel: (234) 802 32 22 922 Tel: (234) 234 9 234 76 06 Email: ganiyoroms@yahoo.com

National Institute for Policy and Strategie Studies

 Dr. M. L YESUFU
 Tel : (243) 80 34 53 71 31

 Kuru
 Tel: (234) 80 44 11 47 11

 PMB 2024
 Tel: (234) 73 281051

Bukuru Email: lawyesufu@yahoo.com

Nigeria

Institut d'Etudes politiques et stratégiques (IEPS)

 Mme Juliette Khady SOW
 Tél : (221) 842 00 69

 Directrice Exécutive
 Tél : (221) 889 13 92

 BP 15 Gorée
 Tél : (221) 632 62 22

 Sénégal
 Fax : (221) 842 00 69

 Email : jksow2002@yahoo.fr

V. CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE I'OUEST / OCDE

Le Seine Saint-Germain », Bâtiment A 4, Boulevard des Îles 92130 Issy-les-Moulineaux France

 M. Normand LAUZON
 Tel: (331) 45 24 90 13

 Directeur
 Fax: (331) 45 24 90 31

Email: normand.lauzon@oecd.org

Mme Sunhilt SCHUMACHERTel: (331) 45 24 96 19Directrice AdjointeFax: (331) 45 24 90 31

Email: sunhilt.schumacher@oecd.org

M. Massaër DIALLO

Chef Unité Gouvernance, Dynamiques des Conflits, Paix et

Tel: (331) 45 24 96 28

Tel: (221) 637 97 45

Sécurité Fax: (331) 45 24 90 31 Email: massaer.diallo@oecd.org;

Email : dialco@refer.sn

Mme Soura DIOPTel : (331) 45 24 90 47Assistante de recherche et administrationFax : (331) 45 24 90 31Unité Gouvernance, Dynamiques des Conflits, Paix et SécuritéEmail : soura.diop@oecd.org